

AMAP « les Paniers de Nizerel » livraison NIZEREL
Contrat d'engagement du 1er novembre 2019 au 24 avril 2020

ADHÉRENT

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél (domicile) Portable :
 email :

PRODUCTEUR

Jean Pierre Talmot
 Saint Oyen cidex 1373
 71260 MONTBELLET
 myriamguichon@hotmail.fr
 n° siret : 403 157 431 00012



- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir chercher son panier ou à le faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Tout panier oublié est un panier perdu !

CONDITIONS DE PAIEMENT

Options de règlement	Sommes acquittées : le chèque est encaissé le 10 de chaque mois.
Échelonnement (..... échéances)	Échéance du 10/11/2019.....
Montant total à régler :	Échéance du 10/12/2019.....
Règlement à l'ordre de :	Échéance du 10/01/2020.....
Jean-Pierre Talmot	Échéance du 10/02/2020.....
	Échéance du 10/03/2020.....

Réalisé en deux exemplaires à le / / 2019
 Signature de l'adhérent : Signature du producteur :

BON DE COMMANDE « POMMES » NIZEREL

Pommes : 2,50 € le kilo

Nombre de kilos

Livraisons les vendredis :

08/11/19

29/11/19

20/12/19

10/01/20

31/01/20

21/02/20

13/03/20

03/04/20

24/04/20

Total

Montant total des fruits : x 2,50 € = €

Montant total à régler : €